

L'Arithois



Juillet 2018

Le mot du maire

Vous recevez aujourd'hui une nouvelle édition de notre bulletin municipal l'ARITHOIS. A l'heure du tout numérique nous avons pensé qu'il était souhaitable de compléter périodiquement le site officiel de la commune par un document papier. Cela répond aux besoins d'une part, des habitants qui ne sont pas équipés d'internet et, d'autre part, de ceux qui pensent qu'il est parfois utile de garder à portée de main le document.

Au fil des pages, vous trouverez des informations pratiques concernant notre commune mais aussi des échos de nos différentes associations, que je félicite et encourage pour l'animation qu'elles orchestrent, tout au long de l'année, dans notre village.

Sur le plan communal, vous avez pu, au cours de l'hiver, apprécier la qualité du chauffage de l'église. L'installation des chéneaux a permis d'assainir les murs de celle-ci. Tout récemment les vitraux ont été remis en état suite à la découverte de cintres importants pouvant mettre en cause la sécurité.

Comme j'en avais fait part en début d'année nous avons, avec l'aide du PNR, établi un arrêté relatif aux dégâts provoqués sur les chemins ruraux par l'exploitation forestière. Désormais nous serons plus armés vis à vis des exploitants peu scrupuleux pour les remises en état des chemins. Je me permets d'attirer l'attention des propriétaires sur leur rôle et leur responsabilité.

Suite à des incidents nous avons été amenés à réglementer la divagation des chiens sur les voies communales.

Nous vous informons qu'un règlement concernant le cimetière a été établi et sera affiché près de l'entrée de celui-ci.

Nous avons engagé avec la société Envergure un projet d'adressage couvrant l'ensemble des voies de la commune. Il sera mis en place à l'automne.

Sur le plan intercommunal, vos représentants ont continué à siéger dans les différentes commissions ou organismes, afin de faire valoir nos points de vue.

Pour le PLUi, qui concerne l'ensemble des 38 communes de Grand Chambéry, il a été retenu un plan de secteur qui permet de prendre en compte les spécificités Baujues. Actuellement, nous sommes entrés dans la phase du zonage et du règlement d'urbanisme.

Pour le social, Grand Chambéry ne voulant pas prendre cette compétence, il a fallu trouver des alternatives : Si pour L'Ehpad une solution a été trouvée, la création d'une structure type Sivu devra prochainement être mise en place pour les fonctionnements des Amis de Bauges, du gymnase du Châtelard et du stade de Lescheraines.



Concernant la station Aillons-Margériaz, actuellement en procédure de sauvegarde, une solution ayant l'aval des communes concernées devra être présentée par Grand Chambéry au tribunal début juillet ; une hypothèse consisterait à ouvrir à cette station le syndicat intercommunal Savoie Grand Revard dont Arith fait partie.

Quant au ramassage des ordures ménagères, Grand Chambéry étudie le passage à la solution de containers semi-enterrés comme c'est le cas dans les communes du bassin chambérien.

Enfin le service des eaux a entrepris récemment de rénover le système de traitement de l'eau potable. C'est le réservoir d'Arith qui a été le premier concerné et le nouveau système est maintenant opérationnel.

Comme vous pouvez le constater nous sommes mobilisés pour défendre les intérêts des Arithois et notre souci est de rester à votre écoute. Le conseil, les employés municipaux et moi-même vous souhaitons de passer un très bon été et de bonnes vacances.

PIERRE GERARD

DES NOUVELLES DE NOTRE EHPAD MAURICE PERRIER AU CHATELARD :

A la suite de la fusion imposée par la loi des intercommunalités, l'agglomération de Chambéry, « Grand Chambéry », s'est retrouvée au 1^{er} janvier 2017, opérateur de compétences détenues par la Communauté de Communes du Cœur des Bauges notamment pour le secteur social.

Grand Chambéry n'a pas pris cette compétence mais la loi prévoyait que durant 2 ans elle devait l'assumer avant de décider de son devenir.

Durant l'année 2017 des rencontres entre les deux intercommunalités ont eu lieu afin d'envisager l'avenir de notre EHPAD et du SSIAD (service de soins infirmiers à domicile),

ces réunions recensaient les possibilités mais jamais ne proposaient des solutions concrètes.

Au cours du dernier trimestre 2017 notre maison Maurice Perrier a connu des difficultés de gestion du personnel et de stabilisation des équipes soignantes et nous nous sommes retrouvés, dans les Bauges, à devoir gérer dans l'urgence un EHPAD.

Les services départementaux, Sous-Préfet, Direction de la Vie Sociale et Agence Régionale de Santé nous ont interpellés en nous demandant de réagir très vite à la situation, dans le même temps ils nous faisaient comprendre qu'une structure de 40 lits comme la nôtre avait tout intérêt à s'adosser à un opérateur spécialisé de taille plus importante.

Mi-novembre nous avons rencontré le Directeur général de la Fondation des Villages de Santé et d'Hospitalisation en Altitude (VSHA), Mr Ferrari (conseiller municipal de la commune de Sainte Reine).

Cette fondation, créée en 1922, déclarée d'utilité publique en 1992, à but non lucratif, possède 5 établissements de soins dont un à St Jorioz, la Marteraye. Tout de suite des solutions se sont offertes à nous avec la possibilité de faire un partenariat entre la maison de St Jorioz et celle du Châtelard.

Un mandat de gestion de 6 mois pouvait intervenir très rapidement (au 1^{er} janvier 2018) pour pallier l'absence de personnel à la direction du foyer Maurice Perrier.

Au-delà de ces 6 mois notre maison de retraite et notre SSIAD seraient gérés par VSHA avec toujours la présence de représentants des Bauges.

Le 2 février 2018, à la suite d'une réunion du CIAS (centre intercommunal d'actions sociales) qui approuvait cette solution, une convention de gestion était signée entre VSHA et Grand Chambéry, et d'ores et déjà une Directrice cadre de santé à 50% et un médecin à 20% sont



Affectés à la résidence. Ces renforts permettent de pallier la situation particulièrement fragilisée par l'absence de certains agents.

Cette solution a reçu l'aval de la DVS et de l'ARS (agence régionale de santé).

Les familles des résidents, informés et réunis, se sont montrées très satisfaites et rassurées par cette solution.

A l'heure actuelle nous pouvons dire que nous sommes, nous aussi élus des Bauges, confiants pour l'avenir de notre maison de retraite :

- Le personnel reste en place et les agents dépendant de la fonction publique territoriale ne changent pas de statuts.
- Les familles sont satisfaites
- Les lits resteront toujours ouverts à l'aide sociale
- Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs (toujours surveillés par la DVS)
- Et surtout les soins apportés à nos résidents seront toujours à la hauteur de ce qu'ils ont toujours été dans les Bauges, excellents !

Les Maires des Communes des Bauges



Les élus des BAUGES et de Grand CHAMBERY lors de la signature de la convention avec les Villages de Santé et d'Hospitalisation en Altitude

ADIEU ROGER

ROGER PRISSET nous a quittés le 14 novembre 2017, il fut employé à la commune d'ARITH de septembre 1975 jusqu'en fin d'année 1980.

Voici quelques mots pour retracer la vie de ROGER, dans la commune d'ARITH.

Roger est né le 22 mai 1930, il a été sapeur-pompier bénévole à Arith pendant 37 ans. Dans les années quarante, la présence à Arith de la musique des chantiers de jeunesse, réveille ses dons musicaux.

En 1942, à 12 ans, il fait ses premières notes avec le clairon de son père Joseph, lui-même musicien et animant avant 1939, les cérémonies à Arith avec Lucien VIVIAND, Armand MORAND et Georges MORAND, tous sapeurs-pompiers.

En 1948, Roger assure pour la première fois à Arith les sonneries du 8 mai, avec à ses côtés, Joseph ALLARD, René COCHET, André VIVIAND, Emile RICHARD, Lucien VIVIAND, Jean DAVAT et Alphonse CLERT.

Pendant plusieurs années, il joue avec la formation « l'écho du Chéran ». En 1985, il devient formateur et animateur des « clairons d'Arith » sous l'impulsion de François DAVAT, maire d'Arith et de René DAVAT, chef de corps des pompiers d'Arith. Cette formation compte alors cinq musiciens : Roger PRISSET, Joseph ALLARD, Christian DAVAT, Michel CHAVANNE et Alain GREMION.

A partir de 1986, six autres musiciens rejoignent la formation : Jean-Charles MIGUET, Pascal CLERT, Christian CLERT, André MORAND, Aurélien BESSEAU et Pierre PERRIER.

Depuis 1948, le nombre de participations de Roger aux cérémonies officielles atteste d'un dévouement, d'une fidélité sans faille, sur tous les monuments aux morts des Bauges, par tous les temps, jusqu'au 11 novembre 2007 à Ecole en Bauges. Pendant 60 ans, Roger a assuré les sonneries réglementaires pour le 8 mai, le 11 novembre, la fin de la guerre d'Algérie, toutes les commémorations sur les stèles des Bauges où il y a eu des fusillés par les allemands, tous les rassemblements des anciens des chantiers de jeunesse, et toutes les cérémonies des sapeurs-pompiers.

En 60 ans, Roger n'a eu qu'une seule absence, le 11 novembre 1950, et pour cause, il effectuait son service militaire en Allemagne.

Aujourd'hui, les Clairons d'Arith perpétuent toujours son engagement.



Roger et les clairons d'ARITH en 2003

AGRICULTURE, FORET :

- ✚ GERARD Pierre
- ✚ DAVAT Christian
- ✚ CLERT Pascal
- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ GRUMEAU Monique

AFFAIRES SCOLAIRES, SPORTIVES, CULTURE :

- ✚ CAMPILLO Didier
- ✚ COCHET Christelle
- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ MORAND Julie

FINANCES :

- ✚ GERARD Pierre
- ✚ LEON Jean-Michel
- ✚ TRAHAND Cécile
- ✚ GRUMEAU Monique
- ✚ GUEYRAUD Bernadette

PATRIMOINE, URBANISME, TRAVAUX, AMENAGEMENT :

- ✚ FRAIX-BURNET Jean-Philip
- ✚ GERARD Pierre
- ✚ CLERT Pascal
- ✚ DAVAT Christian
- ✚ LEON Jean-Michel

COMMUNICATION :

- ✚ COCHET Christelle
- ✚ CAMPILLO Didier
- ✚ MORAND Julie
- ✚ GUEYRAUD Bernadette
- ✚ GRUMEAU Monique

DELEGUES COMMUNAUTE DE COMMUNES :

- Titulaires : ✚ GERARD Pierre
- Suppléant : ✚ CAMPILLO Didier

DELEGUES PNR :

- Titulaire : ✚ GERARD Pierre
- Suppléant : ✚ LEON Jean Michel

DELEGUES SAVOIE GRAND REVARDE :

- Titulaires : ✚ CAMPILLO Didier
- ✚ TRAHAND Cécile
- Suppléant : ✚ GERARD Pierre

MEMBRES CCAS :

- Président : ✚ GERARD Pierre
- Membres : ✚ CAMPILLO Didier, COCHET Christelle,
GRUMEAU Monique, GUEYRAUD Bernadette

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES :

- Président de droit : ✚ GERARD Pierre
- Représentant du Président : ✚ CAMPILLO Didier
- Membres titulaires :
 - ✚ CLERT Pascal
 - ✚ FRAIX-BURNET J-Philip
 - ✚ TRAHAND Cécile
- Membres suppléants :
 - ✚ GUEYRAUD Bernadette
 - ✚ LEON Jean-Michel
 - ✚ COCHET Christelle

Informations importantes

Mairie d'Arith tél 04 79 63 32 15
www.mairie.arith@wanadoo.fr

Le secrétariat est ouvert : le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00
le vendredi de 18 h 00 à 20 h 00

Une permanence téléphonique est assurée le mardi et le vendredi de 9h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Les personnes souhaitant rencontrer Monsieur le Maire sont invitées à contacter le secrétariat pour convenir d'un rendez-vous.

La secrétaire de mairie : Bernadette ROCHE CATTIN



Les tarifs de location :

- Salle des fêtes seule 120€ avec une caution de 250€
 - Salle et cuisine 220€ avec une caution de 500€
- (Dans les deux cas 20€ de chauffage supplémentaire)

Les associations intercommunales pourront bénéficier de la salle des fêtes (sans la cuisine) pour un montant de 50 €

Chauffage de l'église 50 € si elle est utilisée pour des concerts payants

Concession au cimetière (30 ans) : 185€ /m²

Columbarium (30 ans) : 500€

Déneigement au particulier : 10€ (par passage, voir condition en mairie)

Ramassage ordures ménagères : Vendredi matin

Nounou : COCHET Christelle : 06.14.08.86.47
LEON Laurence : 06.78.59.98.25
MORAND Catherine : 04.79.63.84.98



Service de l'eau antenne des Bauges :

Pour tous problèmes ou renseignements concernant votre contrat d'eau vous pouvez contacter le service des eaux :

Avenue Denis Therme 73630 LE CHATELARD

Horaires d'ouverture au public Antenne Bauges

du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

Horaires d'accueil téléphonique Antenne Bauges

Téléphone : 04 79 54 53 56

du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

mail : sde.bauges@chambery-bauges-metropole.fr



Quelques chiffres sur les fuites:

	m3/an	Euros/ an
Petit goutte à goutte	5	11,00 €
Robinet qui goutte	15	33,00 €
Fuite légère de chasse d'eau	30	86,00 €
Filet d'eau au robinet	90	193,00 €
Chasse d'eau qui coule	250	535,00 €
Robinet oublié dans le jardin ou fuite après le compteur	500	1070,00 €

Indication basée sur le prix moyen de l'eau 2016

CONSEIL

Surveiller votre consommation d'eau en lisant l'index sur votre compteur régulièrement

La déchetterie du Châtelard

Après une période de modernisation qui a nécessité la fermeture de la déchetterie (agrandissement et mise aux normes), les usagers peuvent désormais profiter d'une déchetterie plus moderne, plus pratique et plus sécurisée.

Ouverture les mardis, mercredis, vendredis et samedis (fermée les jours fériés).

	Horaires d'été (1er mai au 31 octobre)	Horaires d'hiver (1er novembre au 30 avril)
Matin	9h30 / 12h30	9h30 / 12h30
Après midi	14h / 19h	14h / 17h

Démarches administratives

Pour toutes demandes administratives (passeport, carte d'identité nationale, permis de conduire), il ne faut plus se rendre à la mairie de votre commune.

Comment faire ?

Passeport :

La préfecture de la Savoie n'est plus concernée par la délivrance des passeports biométriques qui sont instruits par la plate-forme Régionale Rhône-Alpes. Pour déposer une demande de passeport biométrique, il est impératif de se rendre dans une mairie équipée d'une station d'enregistrement.



Carte d'identité nationale :

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte d'identité doivent être déposées exclusivement dans l'une des 18 communes équipées du dispositif de prise d'empreintes biométriques. Vous devez prendre rendez-vous auprès de l'une de ces communes pour le dépôt de la demande.

Vous pouvez faire une pré-demande sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

(ANTS : Agence Nationale des Titres Sécurisés)



MAIRIES DE SAVOIE STATIONS PASSEPORTS BIOMETRIQUES

0401	ALBERTVILLE
0501	BOURG ST MAURICE
0701	COGNIN
0801	LA MOTTE SERVOLEX
0901	LA RAVOIRE
1001	LE PONT DE BEAUVOISIN
1101	MODANE
1201	MONTMELIAN
1301	MOUTIERS
1401	ST ALBAN LEYSSE
1501	ST JEAN DE MAURIENNE
1601	ST PIERRE D'ALBIGNY
1701	UGINE
1801	YENNE
1901	ALBENS
2001	AIX LES BAINS
2101	CHAMBERY BISSY
2201	CHAMBERY LE HAUT
2401	CHAMBERY CENTRE
2501	CHAMBERY BIOLLAY
2601	LES ECHELLES

Permis de conduire :

Depuis le 6 novembre 2017, le service de la Préfecture délivrant des permis de conduire est fermé au public.

Les démarches doivent être effectuées en ligne sur le site ([ANTS](#)).

Les médiateurs sont disponibles pour vous aider au point numérique en Préfecture.

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8h30-12h30



Démarche en ligne sur <https://ants.gouv.fr/>

- 1/ Je crée mon compte personnel en cliquant sur « je fais une demande en ligne »
- 2/ je rassemble les pièces justificatives nécessaires qu'il faudra scanner, j'obtiens ma photo numérisée auprès des photomaton agréés service en ligne ANTS.
- 3/ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne
- 4/ Mon compte usager me permet de suivre ma demande en ligne
- 5/ Je reçois mon permis de conduire à domicile

Certificat d'immatriculation :

Grace à la création de mon compte ANTS, je pourrai également commander ma nouvelle carte grise en cas de besoin

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION			
N° Immatriculation		Date de 1 ^{re} immatriculation	
A. AB-123-CD		B. 05/01/1998	
C.1 DUPONT			
YVES			
C.4a EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE			
C.4.1 2 DELAROCHE			
C.3			
27 RUE DES ROITELETS			
59169 FERIN LES BAINS			
FRANCE			
D.1 MARQUES			
D.2 VERSION			
D.2.1 MCT5432PY315			
D.3 MODELE			
E. VFSIV2009ASIV2009			
F.1 1915	F.2 1915	F.3 1915	
G 5030	G.1 1307		
J M1	J.1 VP	J.2 C1	J.3 C1
K e2*2001/116*0517*02			
P.1 1900	P.2 90	P.3 GO	P.6 6
Q 0,06	S.1 5	S.2	U.1 77
U.2 3000	V.7 155	V.9	
X.1 VISITE AVANT LE 06/07/2011			
Y.1 178,35	Y.2		
Y.3	Y.4		
Y.6	Y.6 178,35		
H			
I 04/12/2009			
Z.1			
Z.2			

Pour le Ministre de l'intérieur et par délégation,
le sous-directeur de la circulation
et de la sécurité routière.

SPECIMEN

Les chiffres clés de la commune d'Arith

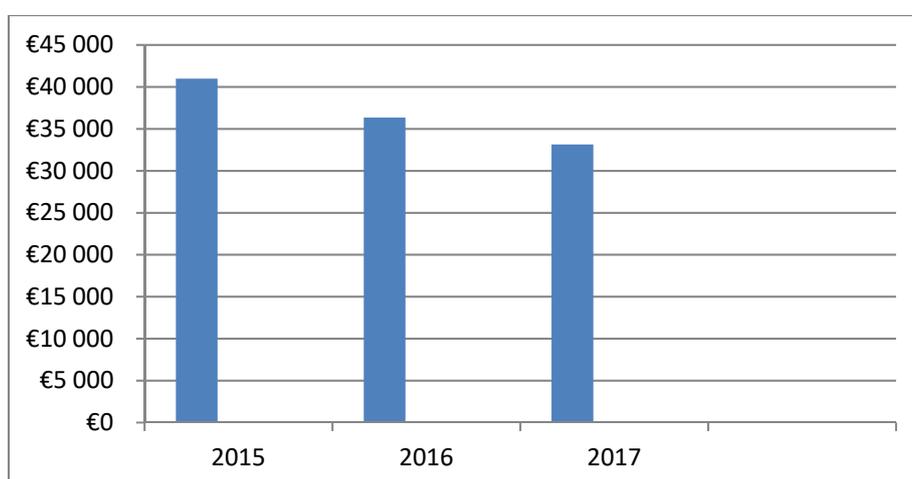
Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales.

Depuis 2014, on constate une baisse régulière de cette DGF conformément à la 4^{ème} loi de programmation 2014 à 2019 qui a pour objectifs :

- Un retour à un déficit structurel inférieur à -0.2% du PIB (Produit Intérieur Brut)
- Baisse de 5 points de la dette publique
- Nouveau pacte financier avec les collectivités locales

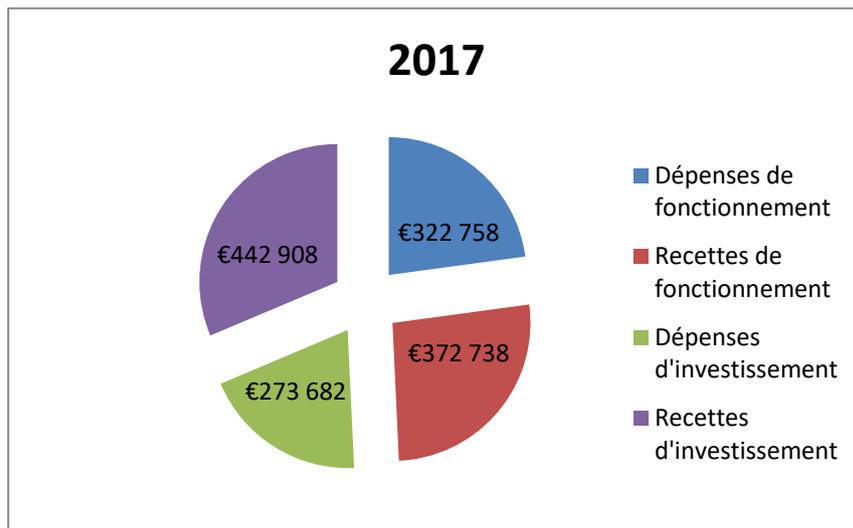
Pour notre commune, cela se traduit par une baisse des recettes de fonctionnement qui pourrait être également accentuée par la suppression progressive de la taxe d'habitation dont on ne connaît pas encore précisément les mécanismes de compensation.



Malgré ce désengagement de l'état sur les collectivités territoriales et cette baisse des recettes de fonctionnement, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter ces taux d'imposition directs, ils resteront inchangés sur la part communale de vos avis d'imposition foncier.

- Taxe d'habitation : 10.90 %
- Taxe foncière bâtie : 12.94 %
- Taxe foncière non bâtie : 106.19 %

L'année 2017 – le compte administratif



On constate que le compte administratif 2017 est équilibré entre les quatre sections.

Le résultat brut de la section de fonctionnement est de 49 980€. Celui de la section d'investissement est de 169 222€, sachant qu'il doit couvrir le déficit d'investissement de l'année 2016 qui était de 165 912.79€ (dû au retard du versement des diverses subventions), ce qui amène au résultat cumulé en investissement à 3 312.00€.

Depuis le début du mandat la commune n'a réalisé aucun emprunt.

Les travaux réalisés en 2017 : (voir articles page 20)

Le budget prévisionnel 2018

Le montant du budget prévisionnel s'élève pour 2018 à 1 078 640.00€ dont 383 910.00€ d'investissements.

Les prévisions budgétaires en investissements :

- Ecole : 10 000.00€ (fin de la mise en conformité accessibilité)
- Cantine : 5 000.00€ (achat de mobilier)
- Travaux isolation intérieure Cure : 80 000.00€
- Matériel communal : 15 000.00€
- Chemins : 14 000.00€ avec notamment la remise en état du chemin la Parelle
- Adressage communal et signalétique économique 25 000.00€
- Eglise : 142 910.00 (vitraux- électricité)- remboursé par le Diocèse à la suite du don de MME Meynier

Il est également prévu en fonctionnement des travaux d'enrobés sur différentes voiries communales

ETAT CIVIL 2017

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **BARBET BONALDO PACÔME**
- **GLEIZE LOTOI HELOÏSE**
- **JENNY MIA**
- **RAMBOUR HELOÏSE**
- **SEPETAN ANA**



Nos peines :

- **DEVALLE épouse DUMEZ HUGUETTE**
- **MIGUET FRANCOIS**
- **VIVIAND MARCEL**



Nos félicitations à :

- **ALLARD SYLVIE et CABRIN JACQUES**
- **CHOQUET CHRISTINE et RETAUX PASCAL**



QUOI DE NEUF DANS NOTRE VILLAGE

DU CÔTÉ DU CIMETIERE :

Un règlement du cimetière et de l'espace cinéraire d'Arith a été établi. Il sera affiché à l'entrée du cimetière. Les personnes désireuses d'en prendre connaissance pourront également se renseigner auprès du secrétariat de Mairie, ainsi que sur le site internet de la commune.

LE MARCHE :

Aujourd'hui, c'est dimanche ! Quelle chance avons-nous d'être arithois et de pouvoir faire nos emplettes sur « notre marché » hebdomadaire. En face de la boulangerie, cet étalage, multicolore, fait le bonheur de tous. Une baguette de pain, quelques viennoiseries, pâtisseries... un demi-tour, et, sans même avoir à pousser un caddie, nous pouvons acheter d'excellents fruits et légumes à volonté, dans une ambiance conviviale et détendue ! Merci « Bouboule » pour cette heureuse initiative qui ravit non seulement tous les arithois, mais aussi les gens de passage qui profitent de cette opportunité.

Une modification temporaire de la circulation sera mise en place le dimanche matin au niveau du carrefour de la boulangerie.



Choix du nom des rue pour notre commune :

Routes des côtes ; Chemin des Etreillots ; Route de chez Combet ;
Chemin du Torrent ; Impasse de l'Épinette ; Route de Saint François ;
Côte de l'Épine ; Impasse des Labies ; Route de Bourchigny ; Montée de Lachat ;
Chemin de Rocheret ; Chemin des Barbassons ; Chemin des Grégoire ;
Route de Montagny ; Montée des Cyclamens ; Chemin du Cœur ;
Chemin de la Bruyère ; Chemin des Bergers ; Chemin du Bois Joli ;
Chemin chez la Rose ; Impasse du Sable Blanc ; Route du Chainay
Route de Prépoulain. Prér rouge ; Place Saint Laurent ;

Aide-mémoire pour changement d'adresse

Modification des adresses auprès des services publics

La Mairie accomplit pour vous un certain nombre de démarches dont vous n'aurez plus à vous soucier. Elle va ainsi transmettre toutes les nouvelles adresses aux services publics suivants :

<input type="checkbox"/> La Poste	<input type="checkbox"/> Le Syndicat des Eaux
<input type="checkbox"/> L'administration fiscale	<input type="checkbox"/> Le SAMU
<input type="checkbox"/> Le Cadastre	<input type="checkbox"/> Le SDIS (Sapeurs-Pompiers)
<input type="checkbox"/> France Telecom	<input type="checkbox"/> L'INSEE
<input type="checkbox"/> ENEDIS (ex ERDF)	<input type="checkbox"/> L'IGN
<input type="checkbox"/> Services GPS	

Les autres modifications d'adresse - Documents personnels

Il est conseillé de transmettre au plus tôt votre nouvelle adresse (avec numéro et nom de voie) à tous vos correspondants sous peine que votre courrier ne soit pas correctement distribué par La Poste.

Attention, il ne s'agit pas d'un changement d'adresse puisque vous ne déménagez pas, mais d'une "modification administrative" d'adresse.

Correspondants : Qui informer ? (Liste non exhaustive)

<input type="checkbox"/> Famille, Amis, Connaissances	<input type="checkbox"/> URSSAF pour ceux qui sont concernés
<input type="checkbox"/> Caisse d'assurance maladie	<input type="checkbox"/> Médecins (généraliste, spécialiste, dentiste ...)

<input type="checkbox"/> Caisse de retraite	<input type="checkbox"/> Pharmacien, opticiens ...
<input type="checkbox"/> Caisse allocation familiale	<input type="checkbox"/> Ecoles, périscolaire
<input type="checkbox"/> Mutuelle, prévoyance	<input type="checkbox"/> EDF
<input type="checkbox"/> Employeur	<input type="checkbox"/> Club sportif, Association
<input type="checkbox"/> Pôle Emploi	<input type="checkbox"/> Opérateurs (internet/téléphonie)
<input type="checkbox"/> Centre des impôts	<input type="checkbox"/> Banque/Notaire
<input type="checkbox"/> Assurance véhicule	<input type="checkbox"/> Œuvres caritatives
<input type="checkbox"/> Assurance habitation	<input type="checkbox"/> Achats correspondance, Achats Internet
<input type="checkbox"/> Assurance personnelle (RC)	<input type="checkbox"/> Garage automobile

Pour certains services, vous pouvez effectuer le changement en ligne (Caisse de retraite, CAF, Caisse d'assurance maladie ...)

Plus d'info sur : Service public : changement en ligne

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193>

De façon générale, si vous recevez un courrier à votre "ancienne" adresse, renvoyez un courrier pour signaler le changement.

Parfois, la poste met à votre disposition des cartes "changement d'adresse" pour informer vos proches et vos contacts de votre nouvelle adresse. L'affranchissement est gratuit pour ces cartes. Certaines organisations vous demanderont un justificatif (attestation d'adresse) qui peut vous être fourni par le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture de la Mairie

Cas particulier des professionnels

Rapprochez-vous de la chambre de commerce et d'industrie / chambre des métiers avec un certificat d'adressage délivré par le secrétariat de Mairie.

Pour vos papiers, soyez rassurés !

La modification d'adresse sur vos documents administratifs (carte d'identité, passeport) est possible mais n'est pas obligatoire : faire la modification au moment du renouvellement. Permis de conduire : il n'est pas nécessaire de modifier votre adresse sur le permis de conduire.

Seul le certificat d'immatriculation CARTE GRISE de votre véhicule doit être mis à jour dans le délai d'un mois.

La démarche sera GRATUITE si vous disposez d'une plaque d'immatriculation récente de type AB 123 CD. Après avoir rempli le Cerfa n°13750*05 (téléchargeable sur internet) auquel vous devrez joindre les pièces demandées, vous recevrez de la Préfecture une étiquette autocollante à apposer sur l'ancienne adresse de votre carte grise. (Démarche également possible en ligne sur www.service-public.fr)

Si vous disposez d'un ancien modèle, un nouveau numéro d'immatriculation vous sera attribué ce qui entraînera l'émission d'une nouvelle carte grise et la pose de plaques d'immatriculation chez votre garagiste.

La Bibliothèque

Bernadette, Joëlle, Michèle, Suzanne et Didier vous accueillent à la bibliothèque tous les mercredis de 10h à 12h et tous les vendredis de 16h30 à 19h.

A votre disposition, plus de 1400 ouvrages en tous genre : romans, romans du terroir, policiers, vécus, science-fiction, romans sur la Savoie, BD, albums jeunes de tous âges, romans jeunes, documentaires jeunes et adultes.

A cela, il faut ajouter les documents et livres prêtés par Savoie Biblio : environ 700 livres renouvelés annuellement et entre 20 et 30 changés mensuellement.

Soumettez-nous un auteur, un titre, un sujet, s'ils sont disponibles à Savoie Biblio nous vous les commanderons.

Cette année, nous participons de nouveau au prix littéraire « Rosine Perrier » qui récompense une œuvre de fiction française ou de langue francophone (romans, récits, nouvelles) parue, à compte d'auteur, entre octobre 2016 et octobre 2017. Venez voter pour vos livres préférés jusqu'au 09 septembre 2018.

Nous participons également à l'opération « premières pages » pour les tout-petits et au festival du roman jeunesse « la vache qui lit » à destination des enfants entre 8 et 12 ans.

Et toujours nos tables thématiques tout au long de l'année.

Alors n'hésitez pas, venez à la bibliothèque et profitez de votre chance de vous évader gratuitement grâce à la lecture....



Table thématique sur le travail de l'osier (05/2018)



Bernadette et Michèle lors de l'animation « premières pages », les enfants et leurs nounous sont captivés.

Info Travaux



Travaux réalisés en 2017 :

Comme chaque année, nous continuons la réfection de la voirie de la commune
Cette opération se fait par tranche en fonction de l'état de la chaussée.

Les fossés en accotement des voies communales seront reprofilés pour certains, ou créés pour d'autres. Les pieds de murs ont été également nettoyés afin de canaliser au mieux les eaux pluviales. Cout des travaux **9266 €**

Grâce au don de Mme MEYNIER, l'installation d'un chauffage par air pulsé a été installé.
Une chaufferie a été créée dans « la petite église »

L'importance de ces travaux a nécessité la fermeture de l'église pendant plusieurs mois.

Le résultat de ces travaux et la qualité du chauffage dans l'église ont pu être appréciés cet hiver lors des messes et cérémonies.

Grâce à ce chauffage, un concert a pu se dérouler dans l'église ce mois de janvier

Cout du chauffage : **102987 €**



Ce don, nous a permis de mettre en place des chéneaux en cuivre tout autour de l'église, il a fallu également créer un réseau d'eau pluviale.

Cout pour ces travaux : **81464 €** (chéneaux) et **11040.€** (pluviales)



Changement d'une poutre sur le beffroi de l'église et mise en place d'une étanchéité pour un montant de : **3312 €**

La porte d'entrée de la cure qui était en très mauvaise état a été changée coût : **2520 €**

La porte de l'appartement n °2 de la cure : **876 €**

Réalisation de travaux d'entretien dans la forêt communale par l'ONF

Pour un montant de : **5440€**



Travaux prévus en 2018 :

Réfection des voiries en enrobé.

L'intervention sur les vitraux de l'église prévu en 2017, a été reportée cette année elle a débuté fin mai. (don MME MEYNIER)

La commune d'ARITH fait partie de SAVOIE GRAND REVAR, dans le cadre de la labélisation FFC (fédération française de cyclisme) de pistes VTT au départ des 4 portes. Un plan des pistes (+160 km) sera installé au départ de la piste forestière (parking de Grosos) et 2 pistes seront balisées sur la commune.

Ces travaux sont financés par SAVOIE GRAND REVAR.

Plus d'info : <https://sitesvtt.ffc.fr/trace-vtt/savoie-grand-revard/>



Les parties communes ainsi que les combles de la cure seront isolées afin d'améliorer la qualité thermique du bâtiment et des logements.

L'adressage communal et la signalétique commerciale seront réalisés cette année. (voir article page 16)

GRAND CHAMBERY met gratuitement à votre disposition dans les communes des BAUGES un broyeur de végétaux



Planning de présence du broyeur dans la commune

- Du 18 au 24 juin,
- Du 16 au 22 juillet,
- Du 13 au 19 août,
- Du 10 au 16 septembre,
- Du 8 au 14 octobre,
- Du 5 au 11 novembre,
- Du 3 au 9 décembre.

Pour réserver le broyeur, il suffit de se rendre en mairie afin de voir la disponibilité du broyeur. Une formation vous sera faite lors de l'enlèvement.



La forêt communale



Elle est gérée par le biais d'une **commission agriculture et forêt** (composée d'élus désignés par le conseil municipal) en partenariat avec l'ONF (Office National des Forêts).

Ce dernier propose des programmes de gestion concernant les coupes de bois, les plantations et l'entretien des limites de parcelles. La commission prend ensuite les décisions qu'elle considère prioritaires.

La commune procède également, sur appel d'offres et par l'intermédiaire de l'ONF, à la vente de lots de bois à des scieries. Ces ventes sont organisées deux fois par an, au printemps et à l'automne.

L'ONF prélève 10% du montant de la vente pour ses « frais de garderie » de la forêt communale.

En 2012, afin d'assurer une gestion durable de sa forêt, la commune a renouvelé son adhésion à la certification PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières).



La forêt communale d'Arith s'étend sur une surface de 99,30 ha. Elle est constituée de 12 parcelles réparties en 4 tènements de surfaces très inégales.

- Parcelles 1 et 2 : 19,33 ha. Est du creux de Lachat
- Parcelles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11 et 12 : 74,41 ha. Bois de Prépoulain
- Parcelles 9 : 1,10 ha. La Vérette
- Parcelle 10 : 4,47 ha . Le Grand Buisson

Elle est composée majoritairement de :

- sapin pectiné (75%)
- d'épicéa (11%)
- de hêtre (13%)
- de chêne indigène (1%).

Elle est totalement desservie, mais 25 % de la forêt est située tout de même à plus de 1,5km d'une place de dépôt de bois.

L'Office National des Forêts est gestionnaire de la forêt d'Arith et met en place, comme pour l'ensemble des forêts publiques, l'ensemble des missions de services publics prévues par le régime forestier :

- réalisation du document d'aménagement qui contient les analyses et les objectifs issus des données prises sur le terrain. Celui en cours pour la forêt d'Arith couvre la période 2013-2032.
- programmation annuelle des coupes et des travaux nécessaires dans les domaines de la sylviculture, de la préservation écologique, de l'infrastructure, de la maintenance ou de l'équipement touristique.
- martelage, commercialisation et suivi des exploitations.
- surveillance foncière de l'intégrité des limites de forêt.
- mesures de police de la nature en application des codes réglementaires, notamment le code forestier et le code de l'environnement.



Une forêt, c'est aussi une ressource renouvelable : le bois.

Les coupes et les exploitations sont annuelles.

L'ONF pratique des coupes d'amélioration, de régénération ou sanitaires, selon l'âge et la santé des parcelles. Elles sont le moyen d'agir sur la structure, la qualité et la stabilité des peuplements forestiers.

Les tempêtes et les bostryches (petits coléoptères s'attaquant aux résineux, les larves creusent sous l'écorce, interrompant le flux de sève, ce qui entraîne la mort de l'arbre) imposent quant à eux des coupes non prévues qu'il faut intégrer dans le programme et exploiter rapidement pour limiter la dépréciation des grumes et la propagation des problèmes sanitaires.

Vis-à-vis de ces aléas, l'aménagement forestier prévoit de gérer la forêt en futaie irrégulière. C'est-à-dire que l'on cherche à étager les peuplements le plus possible (arbres de toutes les tailles et à tous les stades de développement), en cherchant une diversité d'espèces à tous les étages. Une attention particulière est également portée aux dégâts occasionnés à la régénération, par les cervidés (concerne surtout le sapin). Ils risquent d'hypothéquer l'acquisition et la qualité des futurs peuplements.

Une pensée pour Jean-Claude Lacchia, agent ONF entre 1974 et 2016 et son épouse Françoise qui nous ont quittés brutalement le 13 mars dernier.



La classe de découverte des grands d'Arith

Nous avons fait beaucoup de route. Nous sommes allés près d'Auxerre, dans le département de l'Yonne, dans la région de la Bourgogne-Franche Comté. Nous sommes partis ensemble avec les CM1 et CM2 de l'école d'Ecole. Nous sommes partis à 6h30 de l'école et nous sommes arrivés à 12h à l'abbaye de Fontenay que nous avons visité après un pique-nique dans l'herbe.



L'abbaye était très très belle, ses jardins, la charpente du toit en coque de bateau renversée et le cloître. Il y avait des scènes de la bible en relief taillé dans la pierre, dans la forge, il y avait un martinet actionné par une roue à eau, aussi un scriptorium, salle où les moines recopiaient à la main les livres, avec de belles enluminures.

Après la visite, nous avons encore fait 2 heures de route pour arriver au centre de la Métairie. Vers 18h. C'était long ! On était contents de descendre du bus.



Le lieu était magnifique. Les chambres confortables, les bâtiments très soignés, 2 bâtiments pour les garçons, un pour les filles, de la pelouse à perte de vue, au fond une mare et une forêt. Dans la mare, les grenouilles chantaient tous les soirs.



Le lendemain, nous avons visité tout le centre et nous avons fait un rallye pour connaître le village de Mézille, un petit bourg médiéval avec un très beau jardin public, un lavoir, un monument aux morts, une église avec peintures murales aux ocres, un cadran solaire et des vitraux lumineux.



Le soir, nous avons fait une veillée autour du feu. Anne Généreau nous a fait nous asseoir dans le cercle magique, elle nous a expliqué comment allumer un feu, Jean-Marie était le maître du feu, nous avons vu un magnifique coucher du soleil, puis la nuit tombait, au retour, nous avons vu la grande ourse sur le chemin, éclairé par des bougies. Mais avant de partir, nous avons chanté : Jean Petit qui danse, J'entends le loup, le renard et la belette, ...



Le mardi était le grand jour : nous sommes allés à Guédelon ! Zélie nous a chanté une chanson inventée exprès par son papa et Anne pour l'occasion.

Le chantier médiéval de Guédelon est un pari fou. Depuis une vingtaine d'années des passionnés construisent un château fort avec les techniques du 13^e siècle en prenant les matériaux que leur offre la nature. Les pierres, le bois, les plantes, l'eau, tout ! Nous avons pu rencontrer les ouvriers de différents métiers : forgerons, tailleurs de pierre, charpentiers, carriers, tuiliers, cordiers, teinturiers, meuniers...



Nous avons passé notre diplôme de charpentier en assemblant une charpente de toit et une voûte.



Le château n'est pas encore fini, mais bien avancé. Il est immense et splendide, avec une tour maîtresse de 30m de haut, un pont dormant, des douves sèches, la tour de la chapelle, le logis seigneurial. Il y a aussi un jardin médiéval et un moulin hydraulique que certains ont eu la chance de voir fonctionner.

Il y avait trop de choses à voir pour une journée, mais nous avons été bien fatigués et la journée n'était pas finie.

Le repas médiéval nous attendait au centre avec une salle bien décorée et des costumes à enfiler. Les paysans, les gueux, devaient servir les seigneurs. Mais avant, tous les damoiselles et damoiseaux devaient défiler pour une révérence devant le roi Lucas (qui fêtait son anniversaire) et la reine Manon, on festoyait pour leurs épousailles. Et ils eurent plein d'enfants et vécurent heureux...



Les jours suivants, nous avons fait des ateliers sur le centre : la laine, l'enluminure et l'héraldique, puis un jeu de piste avec des épreuves pour être adoubés comme chevaliers.





Nous avons fait une boom pour la dernière soirée, avec Albéric comme DJ, notre chauffeur de bus. Nous avons dansé comme des dingues, sauf ceux qui ne voulaient pas danser du tout. Au retour, dans le car nous avons refait une mini-boom en dansant assis... La classe d'Ecole était très gentille, nous nous sommes bien entendus et sommes contents d'avoir fait connaissance. Nous nous retrouverons tous au collège. Le voyage était trop court, 6 jours cela ne suffit pas disent les uns, heureux de retrouver son chez soi, disent les autres.

C'était une belle aventure !

Un grand merci à tous les adultes de nos communes qui nous ont aidés à la vivre.

La classe des grands d'Arith

ELISABETH ET ANNE :

CHAPEAU BAS, MESDAMES,

Que de merveilleux artisans dans notre petit village !

Que de gens motivés qui ont fait de leur passion, leur métier, et qui en parlent avec un tel enthousiasme, qu'il est bien difficile de traduire, par des mots, un si bel élan du cœur.

Passion rime avec profession, avec émotion, avec contemplation...



BRAVO Mesdames, vous avez réalisé votre rêve et c'est une réelle réussite !



ELISABETH

Lorsqu'on a un cœur bauju, lorsqu'on a une âme baujue.... des racines arthoises, est-il possible de quitter sa terre natale ?

Très difficilement vous répondra Elisabeth !

Née à Arith, Babeth a suivi sa scolarité dans notre petit village jusqu'à l'âge de 14 ans. Après avoir brillamment réussi le certificat d'études au Châtelard, elle décide de s'orienter vers un métier manuel. A cette époque, l'orientation professionnelle n'a pas du tout le même sens qu'à ce jour. Certains métiers sont destinés aux garçons, d'autres aux filles, sans discussion possible.

C'est ainsi que Babeth s'est vu refuser son souhait de devenir menuisier-ébéniste, tant pis ! Alors que sa famille déménage et s'installe dans la banlieue de Chalon-sur-Saône, elle intègre, en 1962, le collège technique de Beaune.

Une nouvelle envie germe dans son esprit, pour devenir une réelle passion : La couture et le dessin.

Elle présente, et obtient en 1965 le Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) de Couture Flou, et le CAP Ménager.

La couture, et tout ce qui est inhérent à cet art, la passionne de plus en plus. Elle excelle en ce domaine et obtient des résultats très satisfaisants.

A 17 ans, elle décide de mener à bien tout ce qu'elle vient d'apprendre et entre dans la vie active :

Premier emploi dans une industrie de manufacture de vêtements de travail durant 6 mois.

Second emploi, dans une manufacture de chemises de luxe pour hommes. Là, elle acquiert de nouvelles techniques professionnelles, alliant rapidité et précision. Ce sera une expérience fort enrichissante pendant 6 ans.

Puis départ pour Grenoble en 1990, en tant que responsable d'un magasin de cuir durant 5 ans. Elle suit, en parallèle, des cours d'art appliqué. Le cuir n'a plus de secret pour elle. Le point sellier, qui est le plus solide, le point gautier, ou le point navette, rien n'échappe à Babeth. Dans ce nouvel univers, elle conseille les clients, vend, fait des retouches.... Mais ce n'est pas tout. Un jour d'automne, un monsieur entre dans la boutique et, sans plus attendre, choisit une veste en cuir. Il s'empresse d'entrer dans une cabine pour l'essayer.

- « Madame, s'il vous plaît, n'auriez-vous pas une taille au-dessus, car elle est vraiment trop petite pour moi ! ».

Babeth, cherche, ce modèle, un autre ... en vain, c'est bien la plus grande taille. Monsieur est très déçu, il est bien décidé à acheter une veste en cuir, et pas question de repartir sans. Une idée lumineuse traverse l'esprit de notre charmante couturière :

- « Si vous voulez, je peux vous en confectionner une, sur mesure »

- « Oh ! vous êtes formidable ! Je suis ravi ! Prenez vite mes mensurations, c'est super ! ».

Babeth saisit aussitôt son ruban de couturière, et..... Oh ! Impossible de mesurer le tour de taille, le mètre n'est pas assez long ! Il faut avouer que Monsieur est grand, costaud.... Un bel homme !

Babeth estomaquée, reste sans voix l'espace d'un instant. Elle regarde Monsieur, son mètre à la main, et éclate d'un fou rire communicatif. Mais, toujours, dans son élan de satisfaire la clientèle, Babeth se munit d'une ficelle, et, hop, mesure la taille, les épaules, la longueur de manche etc.... et « le tour est joué ». Il suffit de reporter le mètre sur les longueurs de ficelle, de bien noter les mesures prises de Monsieur, de découper le cuir, de l'assembler, de le coudre et la veste prendra forme rapidement.

Après quelques essayages, Monsieur, est reparti, fier, avec son nouveau « cardigan » unique en son genre, vantant les qualités de cette « cousette exceptionnelle ».

Elisabeth a un métier en mains, elle en est bien consciente, elle peut travailler toute seule. Son besoin d'indépendance la conduit, sans hésitation, à une reprise de son activité de couturière. Elle habille alors, principalement les dames, qui, comme chacun le sait, sont très exigeantes dans le choix de leurs tenues. La mini-jupe, puis la maxi jupe se succèdent... bientôt suivies du short, du pantalon large au pantalon étroit... Bref une tendance anarchique s'affirme où l'élégance n'a plus rien à dire. Babeth s'accroche, et comble au mieux sa clientèle, en continuant, point par point à mettre en valeur les atouts de la gente féminine. Robes de soirée, tailleurs, rien n'échappe à notre spécialiste qui jouit d'une renommée bien méritée. Une jeune dame lui demande même de dessiner puis coudre sa robe de mariée. « Qu'elle me fasse la taille fine, pas trop décolletée, avec une jupe tutu, un peu plongeante à l'arrière » confie la demoiselle. Babeth s'applique à cette réalisation, il faut qu'au jour « J », la future mariée soit la plus belle ! Le grand jour arrive, Babeth a donné toutes ses directives pour que la robe « tombe bien », et se rend à l'apéritif de mariage, où elle est conviée. Fière de son œuvre, elle s'approche du couple pour le féliciter..... et stupeur, s'aperçoit que la jeune dame, dans le stress des derniers préparatifs a mis sa robe sens devant derrière ! Les rondeurs préformées pour plus d'élégance.... se trouvent dans le dos ! la cata ! « Oh non, se dit Babeth, je lui avais pourtant bien précisé : fermeture éclair à gauche, etc., etc. ... » Bouche bée, un peu interloquée, Babeth sent en elle monter une terrible bouffée de chaleur. Elle s'approche de la mariée et lui chuchote discrètement à l'oreille, ce qu'elle vient de constater. Un instant dubitatif, la jeune princesse est obligée de se rendre à l'évidence.... et court dans les toilettes pour remettre, comme le roi Dagobert, sa robe à l'endroit !

Mais les Bauges ne sont pas loin de Grenoble, et Babeth ressent de plus en plus le besoin vital de respirer l'air pur de la Savoie... le mal du pays confie-t-elle. Eh bien oui, en l'an 2000, début d'un nouveau siècle, début d'une nouvelle vie pour Elisabeth qui s'installe définitivement à Arith, en 2004, en tant que créatrice d'objets, tapissière, couturière (retouches et confection sur mesure). Que de cordes à son arc, sachant qu'elle s'est initiée en autodidacte au métier de tapissière. Une nouvelle passion qui la conduit à tout ce qui touche à la décoration : relookage de meubles, bricolage, peinture d'objets, etc.... Elle se déplace alors en station, Megève, Courchevel, où son talent est amplement reconnu et apprécié.

Quel parcours ! Quel punch pour arriver à mener de front toutes ces activités ! Sans oublier son jardin et surtout ses fleurs. Maison superbement fleurie pour laquelle elle a été récompensée dans différents concours.

Le secret de Babeth pour faire tout cela ? Levée très tôt le matin, et très dynamique, elle ne s'accorde que quelques pauses pour aller papoter un peu chez les voisins du quartier.

Babeth, travaille encore et toujours, c'est sa façon de garder un « fil relationnel » avec de nombreux clients, amis ; elle cherche, encore et toujours, de nouveaux logiciels pour parfaire ses broderies, pour innover, encore et toujours.... bref, une passion ça ne vous quitte pas, c'est en soi et pour toujours.

N'hésitez pas, si vous avez envie d'une toilette originale, ou classique, si vous avez un fauteuil à relooker, si vous souhaitez de nouveaux rideaux, changez de décoration... une adresse est trouvée : Babeth « Chez la Fine », à Montagny.

Quelques réalisations d'Elizabeth



LA POTERIE... CHEZ LA ROSE

C'est une histoire, simple, pleine de saveurs et de charme... presque un conte !

Comment une jeune dame, Anne, native du Sud-Ouest de la France, a choisi de s'installer en Bauges ?

Dans les années, 80/90, Anne et Pierre, son mari, travaillent dans la région parisienne. Anne est professeur d'arts plastiques et enseigne dans les collèges et lycées. Elle est l'heureuse maman d'une petite Sarah, et d'un petit Paul. Durant les vacances, la petite « troupe » rend visite à la famille, en Maurienne et dans les alentours d'Annecy. Les détours entre le Sud-Ouest, la Maurienne, la Haute Savoie passent évidemment par les Bauges, et là... c'est l'inévitable coup de foudre ! La décision est prise « On quitte la capitale pour venir vivre en Bauges ». Sans plus tarder, en 1996, Anne et Pierre font l'acquisition de leur maison à Montagny, « Chez la Rose », et s'y installent définitivement en Août 1997.

Anne reprend alors l'enseignement après un congé parental, mais une forte passion va très rapidement dépasser l'engagement professionnel, l'amour de la terre, de la peinture, de la création, auront raison de toutes autres activités.

Dès 1999, c'est décidé, elle prend un congé sans solde, et se forme, toute seule au travail de la poterie. Ce n'est pas une mince affaire ! Que de boules de terre tournées, que de recherches pour personnaliser ses œuvres, que d'inquiétudes et aussi d'enthousiasme pour mener à bien ce projet ! Mais le travail, la patience, le plaisir et la persévérance ont payé !

Preuve en est, en 2003, Anne se lance et ouvre son atelier de poterie « Chez la Rose », en référence et en hommage à Rose Pallice, puisque son atelier a pris la place dans l'ancienne cuisine et habitation de « La Rose ».

Il faut dorénavant tout gérer, la fabrication, la vente, la recherche pour innover au fil du temps.... Bref, un travail conséquent ! Oui, vous dira Anne mais surtout une passion !

La poterie, confie Anne, est un univers particulier, un travail comme tout artisanat, laborieux et de solitude dans l'atelier. En notre siècle de la vitesse, qui abolit les frontières du monde et crève le mur du son, le temps, la flamme et l'atmosphère gardent avec leur magie la lenteur des premiers âges.

Sans vouloir proposer, au travers de ces quelques lignes, un cours de poterie, il est bon de connaître les étapes de réalisation de ces objets, pour se rendre compte du travail d'élaboration.... Processus qui varie un peu d'un type de fabrication à l'autre, en fonction du choix de la terre utilisée, mais certaines opérations restent fondamentales :

- On part d'un pain de terre, ici le grès, que l'on divise en boules, que l'on pèse en fonction de l'objet à tourner.

- Les boules sont pétries, puis on passe au tournage : les mains du potier entrent en action, légères et fermes à la fois. Sous la pression des doigts, la terre se transforme, devient objet. Avec des gestes précis la magie s'opère... et la pièce prend forme.

- Une fois la pièce raffermie, vient le temps du séchage partiel et progressif. Un à 2 jours après, c'est le travail de tournasage (formation des pieds) et de l'ansage (anser les pichets par exemple). De nouveau séchage progressif afin que les pièces s'assemblent sans fissurer.

- Ensuite nettoyage des objets à l'éponge pour ne pas voir les raccords ou traces quelconques et engobe : chaque pièce est alors trempée dans un bain d'engobe blanc (terre blanche naturelle précédemment tamisée au plus fin) afin d'obtenir 2 fonds, celui de la terre rouge de base, et celui de l'engobe blanc qui recevra à la fois les gravures et les décors colorés aux oxydes. C'est le principe de fabrication de la terre vernissée.

- Les décors terminés, vient le temps de la cuisson en deux étapes : une première cuisson à 960° (de 7h à 8h environ) au four électrique. A la sortie, chaque pièce est trempée dans un bain d'émail (eau mélangée à des matières premières, exemple : kaolin, silice...). Re-grand nettoyage des pièces avant une deuxième et dernière cuisson à 1160°, d'une durée d'environ 9 heures. A cette température, l'émail va fusionner et se transformer en une pellicule de verre comme un vernis (d'où l'appellation de « terre vernissée »), venant ainsi protéger les décors et rendre la pièce étanche.

- Ouverture du four au bout de 36 heures de refroidissement (lent)... Oh ! Fantastique, c'est extraordinaire.... en espérant que rien ne s'est cassé !

La création est terminée, les magnifiques et diverses poteries peuvent être mises en vente.

Vases, bols, plats à gratin, plats à matouille, tasses, que de décors merveilleux qui embelliront votre table ! Décors renouvelés au fil du temps, selon l'inspiration de notre potière, qui sait transmettre son plaisir de la création au travers de ses œuvres.

Si ce n'est déjà fait, allez découvrir ces petites merveilles, vous ne serez pas déçu. Une façon remarquable d'allier l'art à des objets utilitaires. La finesse des décors est un témoin du don et de la sensibilité de l'artiste.



Les poteries sont exposées à la boutique « Entrée en Matières » à Lescheraines, les mercredi, vendredi et samedi après-midi.

Attention, lors de votre choix, ne jetez pas votre dévolu sur des articles déjà vendus... comme l'histoire le raconte avec humour :

En effet, il y a quelques années, Anne vendait ses poteries dans son atelier, « Chez la Rose ». Un jour, devant s'absenter, elle confie cette tâche à Pierre. Arrive alors une dame, qui, après avoir fait le tour de l'atelier, choisit enfin un pot, juché tout en haut d'une étagère. Marché conclu, Pierre vend le pot. En fin de journée Anne est de retour, Pierre lui fait part de sa transaction. Anne est satisfaite... mais, après quelques minutes de réflexion, elle réalise que ce pot vendu est réservé pour un cadeau de mariage ! Les prénoms des futurs mariés, la date de mariage, tout était déjà gravé ! Seule pièce exposée, qu'il ne fallait pas vendre !



Panique ! Sueur froide ! Comment faire pour retrouver au plus vite ce pot, il le faut absolument ! Après des recherches auprès des voisins pour savoir qui était cette cliente, Anne peut enfin mettre un nom sur cette personne. Ouf ! Mais voilà, elle habite Lyon ! Tant pis, Anne se précipite sur le téléphone pour expliquer à Mme X, cette mésaventure, et récupérer le pot ! Mais Mme X ne veut rien entendre « Je l'ai payé, je le garde ». Quelle angoisse ! Enfin, après quelques explications et concessions, Anne a dû se rendre à Lyon pour échanger le pot ! Les futurs mariés n'en ont rien su ! Tout est bien qui finit bien, mais, depuis ce jour, les objets retenus sont sur un emplacement précisant « *Ne pas toucher aux objets sur cette étagère* ».



SAFRAN l'association des parents d'élèves du RPI ARITH, SAINT FRANCOIS ET LE NOYER

C'est une association à but non lucratif (loi 1901) ouverte à tous les parents d'élèves de d'ARITH. Elle est constituée de parents bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations qui permettent d'aider au financement des différentes activités scolaires : les classes découvertes, les spectacles à Chambéry, les cycles piscine et ski de fond ...sans la contribution de l'APE, les sorties ne seraient pas si nombreuses !

Pour arriver à réunir cet argent, SAFRAN organise différentes manifestations. Ont déjà été réalisées cette année :

- La vente de chili con carné
- L'organisation d'un concert irlandais avec petite restauration
- Une tombola
- L'organisation d'un spectacle avec buvette et matafans

Le prochain événement est la vente de poulet basquaise pour laquelle les enfants ont déjà reçu leur carnet de ticket à vendre. Peut-être ont-ils déjà frappé à votre porte ? la confection et la distribution des plats se dérouleront le 30 juin prochain.

L'organisation de ces manifestations suppose la participation des parents d'élèves.

L'APE, c'est aussi une bonne ambiance et un bon moyen de faire connaissance avec les autres familles.



Matafans et buvette le 3 juin après le spectacle médiéval de la compagnie l'effet railleurs

Comment ça marche ?

En début d'année, l'assemblée générale a lieu et permet d'établir le conseil d'administration et d'élire le bureau. Un point est réalisé sur les actions de l'année qui sont à mener, et le bilan financier est également évoqué. Tous les parents peuvent évidemment participer !

Le conseil et les parents se réunissent avant chaque manifestation pour prévoir l'organisation et la préparation.

Qui peut venir ?

Tout le monde peut se rendre à ces réunions et aider lors des différents événements prévus, en y apportant ses idées, ses suggestions, dans une ambiance conviviale, sans pour autant être membre du conseil, ni se sentir obligé ou forcé de participer aux manifestations.

Comment nous aider ?

Si vous souhaitez nous aider pour organiser des festivités, vous pouvez contacter les membres de l'association par l'intermédiaire de la mairie. Vous pouvez également vous inscrire aux différentes manifestations via le cahier de liaison des élèves.

Quelques heures, quelques crêpes, nous avons besoin de tous !

L'équipe de SAFRAN

Association SAINT-LAURENT

L'association Saint-Laurent vient de terminer sa 9^{ème} année d'existence. La restauration de l'église et sa « mise à niveau » sur le plan de la sécurité et du confort ont progressé.

Bien sûr on peut s'interroger sur l'intérêt d'investir sur une église alors qu'il n'y a plus de prêtres desservant dans toutes les Bauges, que les messes sont rares dans notre église. Mais c'est poser la question du patrimoine et de sa signification. Cette église est le seul monument d'importance de la commune et l'un des plus beaux de toutes les Bauges. Cette église a été la fierté de la commune, et elle a coûté très cher, non seulement en argent, mais aussi en travail : on rapporte toujours l'histoire de ces Arithoises ramenant du sable des Creuses dans leur tablier... Mais c'est aussi pour beaucoup un lieu de mémoire : tant de mariages, baptêmes, communions et sépultures se sont déroulés en ces lieux et ont rythmé la vie des Arithois. Enfin l'église est « une belle salle » qui accueille concerts et manifestations.

En une année d'importants travaux ont été réalisés. Un chauffage performant a été installé et est très apprécié dans une église réputée très froide. La toiture a été révisée, des gouttières installées et les eaux de pluie ramassées et évacuées. Cette église n'avait jamais eu de gouttières, ayant d'ailleurs été couverte en chaume à l'origine. Enfin en ce printemps 2018 les vitraux sont en cours de restauration : ils menaçaient de s'effondrer. Le prochain chantier devrait être celui de la mise aux normes de l'électricité et l'amélioration de l'éclairage. Le plus gros de la restauration de l'église devrait se terminer avec les peintures intérieures...

Ces travaux ont été pilotés par la commune propriétaire du bâtiment. Financièrement l'association a depuis 9 années organisé des repas, vendu des cartes, des pâtisseries. Elle a aussi suscité des dons dont le très important legs de Mlle Meynier qui finance tous les gros travaux en cours. L'association a œuvré pour le confort : sonorisation, réfection du perron, peintures, nettoyages divers... Elle a en caisse près de 15 000 euros mis en réserve pour terminer (éventuellement) les grands travaux et surtout restaurer le mobilier (statues et tableaux). La fin de la restauration de l'église prendra encore du temps, de l'énergie et un peu d'argent...

Dans ses activités d'animation, l'association a organisé pour le Pentecôte (messe à 18 heures) une vente de pâtisseries et de cartes de soutien à son action avec succès.

Elle vous invite le dimanche 22 juillet sur le site de La Benoîte : la messe à 11 heures sera suivie par le traditionnel et inoubliable repas montagnard... Tous les renseignements sur les affiches ou le site web de la mairie.



Le père Armenjon à la Benoîte



l'équipe de bénévoles après l'effort le réconfort

Association AUX CYCLAMENS DES BAUGES



C'est avec un grand succès que s'est déroulé le 15 Avril, le repas bourguignon organisé par notre association "AUX CYCLAMENS DES BAUGES".

Ce repas a eu lieu dans la salle des fêtes, d'Arith, prêtée gracieusement par monsieur le Maire. Nous le remercions vivement.

Notre club compte 52 adhérents, issus des villages d'ARITH, LESCHERAINES principalement. Nous organisons diverses activités tout au long de l'année, dans la joie et la bonne humeur.

Nous informons les personnes intéressées que notre club est ouvert à tout retraité, avec des réunions d'informations, suivies de jeux de goûter tous les 2ème et 4ème mardis de chaque mois, sauf en Juillet et Août. Les sorties marche sont organisées par la Fédération de Savoie.

Nous accueillerons les nouveaux adhérents avec plaisir.

La présidente,
Colette CHALAMEL



LES BRANLOTS D'ARITH

Dimanche 3 Juin

Superbe fête du pain 2018 !!

Nous remercions les bénévoles et nos fidèles visiteurs.



Pour info : Le gros lot de la tombola a été remporté par Michèle Cochet et le poids à deviner du gros pain était de 11KG110.



Suite au concours de belote organisé en janvier dernier, un chèque de 1000 euros a été remis à Julia, directrice de l'école d'Arith, au profit de la coopérative scolaire .Nous remercions chaleureusement tous les participants, parents d'élèves et bénévoles qui étaient à cette sympathique soirée.



La journée boudin a permis de récolter la somme de 1600 euros afin d'aider Jack à acquérir une voiture adaptée à son handicap





Rétrospective en images d' une saison riche et couronnée de succès !!

Fête du village : Dimanche 4 Août



Du spectacle !!



Journée des bénévoles : Dimanche 22 Septembre



De la bonne humeur !!



Buvette du Rallye des Bauges 7 et 8 Octobre



De l' énergie !!



Jambon au foin : Dimanche 19 Novembre



De la solidarité !!



Fête de Noël : Dimanche 17 Décembre



De l'ambiance !!



Rando -Fondue : 17 et 18 Février



De la jovialité!!



Gôter printanier : Dimanche 11 Mars



De la convivialité !!



L'organisation de ces manifestations demandent beaucoup de temps, de main d'œuvre et de bonne volonté. Alors si vous voulez nous prêter main forte juste pour un évènement ou vous investir d'avantage en rejoignant l'association, sachez que vous serez toujours les bienvenus !!

Notre motivation principale, qui nous tient tant à cœur, est de faire vivre le village en faisant plaisir aux Arithois qui nous le rendent bien . Un grand MERCI !! Nous soutenons également les différentes associations de la commune en leur prêtant du matériel pour leurs activités .

Rendez-vous le Dimanche 5 Août pour la fête du village . A vos agendas !!

Le Président .Jean-Claude Morand



Manifestations à venir en 2018



Messe de la Benoit+ repas campagnard	dimanche 22 juillet	association Saint Laurent	Alpage de la Benoit
Fête du village	dimanche 5 aout	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Rallye des bauges	samedi 6 et dimanche 7 octobre	Sport Auto Bauges	ARITH
Jambon au foin	dimanche 18 novembre	Comité des fêtes	Salle des fêtes
Boudin à la chaudière	dimanche 2 décembre	Les Branlots d'ARITH	Parking boulangerie
Fête de Noël	dimanche 16 décembre	Comité des fêtes	Salle des fêtes



ARTISANATS ET SERVICES

• Arith Chauffage
Entretien, dépannage, ramonage
Chaudière fioul et gaz
tel : 07.82.56.45.45

• Alp'isol
Isolation thermique
et frigorifique industrielle. Pose VMC
tel : 06.10.20.38.29
apisol74@gmail.com

• PERNET Elisabeth
Couturière
tel: 06.16.83.69.31
babeth.pernet@wanadoo.fr

• BERGER Michel
Faux plafond, isolation...
tel : 06.72.96.07.40
www.berger-agencement.com
ent.berger@laposte.net

• FRANC Mathieu
Exploitation forestière
tel : 06.79.83.51.33

• RENAU-CERE Anne
Poterie
tel: 04.79.63.85.00

• Martin Yves
Travaux couvertures, Habillage
Zinguerie
Multi services-terrasses et bardage
tel : 0601.19.72.46

• CLERT Didier
Paysagiste
tel : 06.18.09.35.44

• RETAUX Pascal
Garage Rétaux
tel: 04.79.63.81.80
tel: 06.09.33.45.40

• COCHET Christophe
Placo, isolation...
tel: 06.22.19.08.98
Entreprise.cochet@orange.fr

• BEBERT Karine
Praticienne en thérapies
Energétiques, REIKI
Tel : 06.59.38.73.20
karine.bebert@orange.fr

• DAVAT Christian
Davatrans, terrassements...
tel : 06.11.01.31.45
davatrans@aol.fr

• MORAND Michel
Serrurerie, métallerie, ferronnerie
tel: 04.79.63.34.53

• THOMASSET Lucien
Travaux et aménagements divers
tel: 06.88.72.57.02
tomblanche@sfr.fr

• La colo des wouafs
Gardiennage animaux
tel: 06.03.19.94.75

Se loger, Se nourrir

• Boulangerie « Chez Bouboule »
LHEUREUX Pierre
Boulangerie, pâtisserie, épicerie
Pains cuits au feu de bois
tel : 04.57.34.59.05

• Le plat gourmand
www.restaurant-leplatgourmand.fr
tel : 04.79.63.60.53

• U'Bercail
Clert Liliane et Alphonse
Bourchigny Bas 73340 ARITH
Mob. 33(0)6 15 51 00 03
Tel. : 33(0)4 79 63 80 26

• Refuge du Creux de Lachat
73340 ARITH
tel : 06 23 36 65 75
Contacts : Laurent Lamotte /
Antoine Puzenat

• La grange à Touène
Michel Yoccoz
73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 54 88 42
Mob. : 06 21 81 59 56

• Trahand Cécile
"Le Cyclamen"
73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 61 51 76
Mob. : 06 23 39 15 16

• La Bellevue
Yoccoz Nicole
Montagny 73340 ARITH
Tel: 04 79 35 95 61
Mob : 06 03 80 21 13

• Gîte le Fruitière d'Arith
Gérard et Sophie
Bourchigny Haut
tel : 04.79.63.83.01
contact@fruitieredarith.com

• Michel Bermond
Chef-Lieu 73340 ARITH
Tel. : 33(0)4 79 25 83 10
Mob. : 06 84 31 54 68

Les chalets de la source
Bourchigny haut
Gite73.wixsite.com/les-chaletsdelasource

Les Esseroliettes
Chambres d'hôtes
Montagny
06.62.57.02.48
Lesesseroliettes.com